



## Communiqué

Publication immédiate

### **Commission Arar : nomination des membres du Comité consultatif sur l'examen de la politique**

**Ottawa, le 21 avril 2004** – Le juge Dennis R. O'Connor a annoncé aujourd'hui la nomination des cinq membres du Comité consultatif sur l'examen de la politique qui sera réalisé dans le cadre de l'enquête menée dans l'affaire Arar. Il s'agit de M<sup>me</sup> Monique Bégin ainsi que de MM. Alphonse Breau, Kent Roach, Martin Rudner et Reginald Whitaker.

Le Comité aura pour tâche d'aider la Commission à s'acquitter du mandat qui lui a été confié de faire des recommandations quant à la mise en place d'un mécanisme indépendant d'examen des activités de la Gendarmerie royale du Canada touchant la sécurité nationale.

Le juge O'Connor est convaincu que, grâce aux compétences remarquables des membres du Comité dans les domaines du renseignement, de la sécurité nationale et des politiques du gouvernement, ce comité saura très bien le seconder dans l'exercice de cette portion de son mandat.

**Monique Bégin** a été ministre de la Santé et du Bien-être social de 1977 à 1984. Elle a occupé auparavant le poste de ministre du Revenu et à ce titre elle s'est occupée du dossier du blanchiment d'argent au Canada. Sociologue de formation, M<sup>me</sup> Bégin a occupé, de 1990 à 1997, le poste de doyenne de la Faculté des sciences de la santé de l'Université d'Ottawa. Elle a également été, de 1993 à 1994, coprésidente de la Commission royale d'enquête sur l'éducation en Ontario. Actuellement professeure émérite et professeure invitée à l'École de gestion de l'Université d'Ottawa, elle est Officier de l'Ordre du Canada.

**Alphonse Breau** a été commissaire adjoint de la Gendarmerie royale du Canada. Sa brillante carrière s'étale sur 38 ans. De 1988 à 1994, M. Breau a servi en tant que commandant sous-divisionnaire à la Division « C » (Québec), où il s'est intéressé à diverses questions : crime organisé, toxicomanies, douanes et accise, renseignements criminels. De 1995 à 1997, M. Breau a occupé le poste de premier directeur du Tribunal pénal international pour le Rwanda.

PO Box / CP 507, Station B / Succursale B  
Ottawa, Canada K1P 5P6

613 996-4741 Fax / télécopieur 613 992-2366

[www.ararcommission.ca](http://www.ararcommission.ca) / [www.commissionarar.ca](http://www.commissionarar.ca)

**Kent Roach** enseigne le droit et la criminologie à l'Université de Toronto. Diplômé de Yale et de Toronto, ses cours et ses travaux de recherche ont porté sur le régime pénal, la *Charte*, les droits des Autochtones, le rôle des tribunaux, la lutte contre le terrorisme et le milieu juridique. Auteur de *September 11: Consequences for Canada*, publié en 2003, il est également coéditeur de *The Security of Freedom: Essays on Canada's anti-terrorism Bill*, publié en 2001.

**Martin Rudner** est le directeur du Canadian Centre of Intelligence and Security Studies, à Ottawa. Diplômé de l'Université McGill ainsi que des universités d'Oxford et de Jérusalem, ses travaux de recherche portent notamment sur les études de renseignements et sur les affaires internationales. Il a servi plusieurs fois comme consultant à l'étranger pour l'Agence canadienne de développement international. Il a publié entre autres « The Globalization of Terrorism: Canada's Intelligence Responses to the Post-September 11th Threat Environment » dans le numéro de septembre 2002 de *Canadian Issues*.

**Reg Whitaker** est professeur distingué émérite à l'Université York, où il a enseigné les sciences politiques de 1984 à 2001. Il est présentement professeur auxiliaire à la Faculté des sciences politiques de l'Université de Victoria. Détenteur d'un doctorat en économie politique de l'Université de Toronto, il a reçu plusieurs récompenses, dont la bourse de recherche Isaac Walton Killam. Il est l'auteur de plusieurs livres, notamment *Canada and the Cold War*, publié en 2003, et *The End of Privacy: How Total Surveillance is becoming a Reality*, publié en 1999. Il a également consacré plusieurs articles spécialisés à la sécurité et au renseignement. Les médias font fréquemment appel à lui pour commenter les affaires publiques.

Pour plus de détails, consultez notre site Web à l'adresse [www.commissionarar.ca](http://www.commissionarar.ca)

*Créée en vertu de la Partie I de la Loi sur les enquêtes, la Commission Arar a été établie sur la recommandation de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile afin d'enquêter et de faire rapport sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar. La Commission a également reçu le mandat de recommander la mise en place d'un mécanisme d'examen indépendant des activités de la Gendarmerie royale du Canada en matière de sécurité nationale.*

Contact pour les médias : Francine Bastien, 613-996-4741; courriel : [fbastien@bellnet.ca](mailto:fbastien@bellnet.ca)